



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 84155

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les accidents routiers impliquant des véhicules sans permis. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'évolution du nombre d'accidents routiers impliquant au moins un conducteur sans permis depuis les dix dernières années.

Texte de la réponse

L'Observatoire national de la sécurité routière suit régulièrement l'évolution du nombre d'accidents corporels de la circulation impliquant au moins un conducteur sans permis. En 2009, 2,4 % des accidents corporels sont concernés (soit 1 663 accidents corporels sur les 72 315 survenus en 2009). Depuis 1999, on observe une hausse de ce phénomène : 1,7 % des accidents corporels impliquant au moins un conducteur sans permis en 1999, contre 2,4 % en 2009.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84155

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7814

Réponse publiée le : 8 mars 2011, page 2245